



Compte rendu de la réunion du 30 juin 2014

Sont présents :

Mmes Marianne BALTHAZARD, Marie-Lou DALMEN, Fabienne BUFFET, Bérangère LEDEME, Joëlle MAZUEL et Christine PESCE,
MM. Serge GAILLOT, Philippe PETT, Georges DALMEN, Quentin DARDENNE, Renaud BOURGOIN et Pascal PESCE.

Sont également présents :

Mme Sabine DEMOULIN et M. Ludovic SINET

Sont absents excusés :

Mme Sophie CHAUVIER
MM. Gérard CALVI et Alain SALMON.

Le président a été convoqué pour un rappel à la loi par le commissariat, suite à un problème d'affichage.

Serge a renvoyé le dossier afin d'obtenir un prix Gauby-Lagauche sponsorisé par plusieurs organismes. Il a postulé pour 3 sponsors et a mis en avant le fait que l'association essaie au maximum de donner satisfaction aux spectateurs (installation de gradins et toilettes sèches).

- **L'HEBERGEMENT DES COMPAGNIES:**

Le lycée Agricole de Saint Laurent a donné son accord pour héberger les 9 personnes de la fanfare. Une convention va être signée pour une nuit à 10 € par personne. Ils acceptent d'être deux par chambre et amèneront leur sac de couchage.

Régis se charge de récupérer les clés et de les recevoir.

Ce mode d'hébergement peut être intéressant pour l'année prochaine.

En ce qui concerne l'hébergement des autres compagnies, tout est réglé. Il y a même une chambre en plus.

Grégor Volny et son régisseur seront logés dans un gîte de RENWEZ.

- **LE MATERIEL CCAS :**

Christine va confirmer à Gérard le matériel CCAS à apporter pour le festival :

- 5 ou 6 tentes
- 2 percolateurs ou autres
- Une chambre froide
- Pour l'apéro du samedi soir, des flutes ou des verres ballons.

- **LA PUBLICITE:**

- Les calicots : les 3 grands calicots seront accrochés Place des Droits de l'Homme, au pont Deville et à la sortie de la voie rapide. Celui qu'on accrochait sur le mur du vétérinaire de Warcq sera installé sur le pont SNCF des Deux Villes.
- Les serviettes : Quentin s'est renseigné pour faire imprimer des serviettes en papier et les distribuer au Cabaret Vert. Le Cabaret Vert refuse de les distribuer parce qu'il travaille avec un autre festival.
- Des sacs à pain : il faudra voir avec les boulangeries qui utilisent déjà des sacs pour des marques de pain (banette, pétrisane).

Pour les serviettes en papier et les sacs à pain, il est décidé d'attendre les résultats du questionnaire avant d'en reparler en septembre.

- Article dans l'Ardennais : Nathalie Diot va faire le maximum pour faire passer un article avec des photos dans l'Ardennais, avant le festival.
- Reportage France 3 : France 3 peut venir faire un reportage sur place. Une annonce peut également être faite avant le festival.
- Marie Lou va porter à Carrefour et à Cora une affiche et des flyers.
- Fabienne fait connaître que le C.E. de Citroën organise une prévente de tickets d'entrée à 6 € pour les adultes et 3 € pour les enfants (1 € par ticket versé par le C.E).

- **LA RESTAURATION:**

Serge va se renseigner sur le prix des saucisses chez un artisan de Givet. Il voudrait auparavant connaître les prix des grandes surfaces (Cora, Carrefour, Saveurs d'Ardenne). Marie Lou lui envoie.

Joëlle attend toujours la réponse écrite pour la location de la friteuse double à gaz. Elle en a trouvé une simple et peut être une autre double.

- **LES GRADINS :**

La construction du 2^{ème} jeu de gradins est en cours.

Le festival Cabaret Vert demande à louer un jeu de gradins. Serge propose de réaliser un troc entre la location d'un jeu de gradins (150 €) et la location de 150 barrières (150 €). De plus, il sera demandé à FLAP de venir chercher les gradins et de les ramener.

De notre côté, ce serait bien de ramener les barrières dès le lundi matin. Pour cela, il faudra louer le fourgon le vendredi soir, le samedi, le dimanche et le lundi.

- **LES BENEVOLES :**

Chacun se charge de fournir les informations à son groupe de bénévoles et de les informer de la réunion du mardi 26 août à 19 H à la salle Marcel Demoulin.

Pour cette réunion, Marie Lou prépare un planning en vue de l'inscription des bénévoles aux différents postes (billetteries, buvettes, vente de loupis, frites et saucisses).

Les affichages commenceront à partir du 15 août.

On continue à accrocher des petites affiches aux alentours d'Houldizy. Pour Charleville et les autres communes, il vaut mieux privilégier les colonnes ou les tableaux d'affichage. Un planning est joint.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

Alain a fait savoir que c'est d'accord pour le parking dans les pâtures et pour le manitou.

Ludovic a trouvé 4 ou 5 jeunes pour faire remplir le questionnaire et en cherche d'autres.

Des affiches vont être réalisées pour préciser les prix aux billetteries, les tarifs des loupis, de la buvette, de la restauration. Des affiches doivent également banaliser les toilettes sèches et interdire l'entrée au centre culturel et à la salle Marcel Demoulin. Marianne a récupéré des grands panneaux.

Pour le repas du samedi soir devant réunir les artistes, les personnes les hébergeant et les membres du comité, un tableau est préparé pour la prochaine réunion pour que chacun inscrive les plats qu'il désire amener.

La prochaine réunion est prévue le **mardi 26 août 2014, à 19 H**, à la salle Marcel Demoulin, avec tous les bénévoles.

Le Président,

S. GAILLOT